

SOMMAIRE

Avant-propos par Marielle RISPAIL

Axe 1 : Mise en bouche

Claudette ORIOL-BOYER,

Égalités

Marine TOTOZANI,

Entretien avec Eliane Viennot

Félicité MAJEU DEFO,

Le pouvoir dans les interactions sociales entre ngamba des deux genres

Jean PACQUEMENT, *Femmes et espaces : le témoignage de deux femmes prostituées à Poona (Inde)*

Axe 2 : Genres et pratiques sociales

Stéphanie REY,

Les langues à Mayotte vues par les Mahoraises : problème de genre ou de génération ?

Mamadou LAM et Leila MESSAOUDI,

Le « discours épilinguistique » genré au « marché de la médina » de Rosso (Mauritanie)

Agnès MENOUNA-JUCHS,

Les représentations sexuées dans les discours médiatiques camerounais : le cas des interviews

Franck JABLONKA,

Restrictions genrées en phraséologie des langues romanes

Macej SMUK,

Le savoir-être des deux sexes face à l'apprentissage des langues – entre binarité et continuum

Axe 3 : Filles et garçons à l'école

Afaf BOUDEBIA-BAAIA,

Genre, représentations, attitudes, comportements et apprentissage du français à l'école primaire

Ourida AÏT-MIMOUNE,

L'influence du genre sur les attitudes et les représentations des apprenants du cycle moyen face aux langues : tamazight (kabyle), arabe et française

Grâce RANCHON,
*Féminin et masculin dans les manuels de Français Langue
Étrangère : une culture du modèle*

Axe 4 : À la lumière de la comparaison

Soraya HADJARAB,
Les filles et les langues : une question de prestige social ?

Radhia HADDADI,
*Le parler féminin et masculin : des particularités biologiques
au dressage socioculturel*

Zinab SEDDIKI,
*Étudie-t-on et parle-t-on de la même façon à l'université
quand on est un garçon ou une fille ? Le cas des étudiant-e-s
algérien-ne-s*

Annemarie DINVAUT, Isabelle-MAHMOUD,
Jeux de langues et de genres

Varia

Naima MANCER- OULDBENALI,
*La performance orale chez les étudiants de licence de
français en Algérie : entre maîtrise du code linguistique et
connaissance des modalités de son utilisation*

Rachid CHIBANE,
*Le rap jeune à Tizi-Ouzou : la réinvention d'un espace
dénigré par la dénonciation d'un système et de normes
sociales jugées injustes et inappropriées*

Avant-propos

Le numéro que nous proposons à votre lecture est un beau florilège de la réflexion actuelle sur l'approche dite genrée, dans ses avancées et ses limites aussi. Nous remercions l'équipe du LisodiP de nous avoir fait confiance sur un sujet aussi délicat, qui paradoxalement heurte à la fois pour les pentes parfois trop rapides où il se laisse aller et les redites dans lesquelles il s'enlise déjà. Le choix de textes offerts¹ témoigne de cette phase située de nos recherches collectives.

Notre texte d'appel invitait à revisiter des recherches éventuellement déjà menées, sous l'angle de la construction et de l'évolution des rôles masculin et féminin dans la et les société(s) ou les pratiques sociales – empan large s'il en est. On incitait bien sûr, ce faisant, à dépasser la simple différenciation sexuée hommes / femmes, pour s'engager sur la difficile voie des transformations, des glissements subtils, des hésitations, bref de la variation. Sur ce chemin, nous savions qu'on rencontrerait des difficultés d'ordre terminologique et méthodologique : les recherches ci-dessous n'en font pas mystère et leur dimension méta-scientifique donne de l'épaisseur aux écritures de leurs auteur-e-s. Il n'est par exemple pas si facile de savoir quand on est dans une approche sexuée ou une approche genrée (Menouna-Juchs), de savoir si telle pratique est « naturelle » ou « culturelle », de décider si telle représentation va dans le sens d'une volonté de domination ou d'un dressage (Haddadi), de savoir si on accentue un stéréotype ou si on le débusque (Smuk). La réflexion sociale flirte toujours avec le paradoxe et les idées reçues sont souvent battues en brèche dans les textes qui suivent, d'autant plus dans un domaine où chaque auteur-e ne peut être qu'engagé-e.

¹ Merci à Hadjer AMMARI pour son aide efficace dans la réception et le traitement des textes qui ont répondu à notre appel à contributions.

De fait, on constate, contre certaines attentes stéréotypées, que les hommes sont bien présents parmi les auteurs : quatre textes sur les douze publiés dans le dossier, preuve que nous sommes résolument dans une étape post-féministe de la réflexion, étape qui ne veut plus poser la différence en termes de fractures ou de conflits seulement (le texte de Dinvaut montre que les choses ne sont ni si simples ni si récentes). Le questionnement sur la construction des rôles masculin et féminin traverse les espaces géographiques puisque les études s'enracinent principalement en Algérie (Batna, Tizi Ouzou, région du Souf, étudiants algériens en France) où est publié cet ouvrage, mais aussi en Mauritanie, au Cameroun, à Mayotte ou sur le continent européen (France, Pologne, etc.) ou indien (Pacquement), les espaces littéraciques (Menouna-Juchs, Ranchon, Jablonka), les langues (Jablonka, Ranchon, Haddadi) et leurs usages (Lam / Messaoudi, Aït-Mimoune, Boudebia-Baaia, Maheu). Enfin, il se déploie autant en contexte scolaire (Ranchon, Seddiki, etc.) que non scolaire, dans l'espace et le temps (Dinvaut). C'est dire que cette problématique transversale trouve de quoi se nourrir dans toute situation sociale. Elle donne lieu à des enquêtes pour la plupart empiriques et qualitatives - même si le quantitatif n'est pas exclu (Aït-Mimoune, Ranchon, Lam / Messaoudi, etc.) - où les entretiens et recueils oraux ont la part belle, à côté d'une étude littéraire fort à sa place (Dinvaut).

On observe ainsi quelques perles savoureuses au fil des lectures, dont voici quelques exemples :

- (Menouna-Juchs) : *L'interviewée – infirmière diplômée d'État en santé de la reproduction* : Les femmes elles-mêmes doivent changer de mentalité. Elles sont très hypocrites, ne parlent que lorsqu'il s'agit de sujets sans intérêts [...].

- (Smuk) : « (...) *les hommes à qui j'ai enseigné apprenaient pour des buts précis et concrets (...), tandis que la majorité des femmes apprenaient pour la 'beauté des sonorités'* » (N4) ;

- (Seddiki) : C : peur de quoi ?

E11 : (*rire*) et ben oui la France c'est l'Europe ! / c'est pas un pays arabe / il y a beaucoup de liberté et pas d'interdit // j'ai une copine qui est venue faire des études à Toulouse / et elle s'est mariée avec un Français/// sa famille ne lui a pas pardonné /// donc voilà ils ont peur de ça /// de s'écarter de la religion.

- (Rey) : « *J'ai peur que mes enfants perdent leur langue maternelle et ce sera de ma faute// Pour eux, cela fait partie de leur culture et de leur identité mais je l'ai compris trop tard(...)* ».

- (Haddadi) : - « (...) *s'il s'agit de quelqu'un de francophone ou de cultivé (instruit) je dis : mon mari, s'il s'agit d'un personne appartenant à une couche socio-culturelle moyenne, je dis : rajli* ».

- (Boudebia-Baaia) : « *la différence est dans la composition de la fille son cerveau et celui du garçon ne sont pas pareils/ la fille est toujours un peu littéraire elle apprend par cœur elle aime les matières où elle apprend par cœur comme la langue comme si/ elle est plus proche de la fille plus que du garçon comme si sa pensée/ sa pensée comme on dit est numérique/ sa pensée/ son cerveau/ l'homme* ».

Pour accentuer cette approche gourmande de notre thème, nous avons pris le parti de regrouper dans une première section 4 textes qui servent de « mise en bouche » : sans être des « recherches » dans le sens académique du texte, ils ont pour rôle d'alerter nos sens et nos esprits sur l'intérêt d'une approche attentive aux manifestations sociales du « genre », pris dans différents sens : historico-orthographique (jeu poétique de Claudette ORIOL-BOYER, entretien avec Eliane VIENNOT), spatio-linguistique (Jean PACQUEMENT), géo-sociolinguistique (Majeu). On voit que les intersections dominent dans ces essais de désignation des domaines d'études, et cette impression de brouillage des pistes apparaît comme une constante quand on s'aventure dans l'approche genrée : toute affirmation peut être sujette à contradiction, les contraires s'attirent, les délimitations terminologiques vacillent, les frontières scientifiques s'estompent. Est-on en (socio)linguistique ? En sociologie ? En psychologie sociale ? En didactique ? En ethno- ou anthropologie ? La plupart du temps, dans plusieurs domaines à la fois, ce qui n'a pas rendu aisée la mise en chapitres.

Notre deuxième section regroupe 5 textes qui prennent pour objet d'études des « événements » sociaux, la troisième 3 textes qui ont pour cadre l'école dans son sens large, et la dernière 3 textes qui mettent explicitement en scène une comparaison. Mais de fait plusieurs textes, dans leur pluralité sémantique et interprétative, pourraient passer d'une section à

l'autre ... De l'arbitraire des catégorisations ... C'est dire la richesse du champ, que nous ne prétendons pas épuiser mais seulement éclairer pour le rendre attirant.

Stéphanie REY ouvre le bal en mettant le projecteur sur les femmes de Mayotte, leur rôle social et politique dans le destin de Mayotte et leur position face aux langues en contact dans l'île, position qui interpelle leur rôle de mères d'élèves. Mamadou LAM et Leila MESSAOUDI co-signent un texte qui reprend la question des positions face aux langues et de leur répartition entre hommes et femmes, mais dans un autre contexte, celui des marchés de Rosso, en Mauritanie. C'est ensuite l'écriture médiatique qui est interrogée par Agnès MEMOUNA-JUCHS, dans les journaux camerounais, à travers des interviews qui mettent en lumière les rapports dominant-e-s / dominé-e-s dans les rôles et les propos intervieweurs-ses / interviewés-e-s. Changeant de support, c'est sur le net que Franck JABLONKA a choisi son corpus, pour construire une linguistique genrée en phraséologie des langues romanes. Et Maciej SMUK clôt cette section en affrontant avec une jubilation provocante quelques stéréotypes du discours genré (ou féministe ? ou sexué ?), entre psychologie et biologie.

Pleins feux sur l'Algérie ensuite, avec Afaf BOUDEBIA-BAAIA qui se demande si les représentations de la langue française diffèrent entre hommes et femmes dans le Souf où elle a interrogé collégiens et collégiennes ; et Ourida AÏT-MIMOUNE qui a recueilli les attitudes linguistiques d'élèves face à l'arabe, au français et au tamazight en Kabylie, et les analyse selon la variable du sexe. Elle en conclut que les représentations sont les mêmes entre filles et garçons, concernant les langues en présence dans leur entourage. Grâce RANCHON déplace à bon escient notre regard, des apprenants vers les outils d'enseignement, en se demandant comment sont traités le féminin et le masculin (sur les plans grammatical et social) dans quelques manuels de FLE, à partir de la notion de « personnage » : elle en conclut au « sexisme » sans ambages des auteurs et des éditeurs, conscient ou pas ? La question reste posée.

Même si presque tous les textes qui précèdent sont souvent basés sur une comparaison, plus ou moins ouverte, entre mondes masculin et féminin, nous avons voulu mettre à part quatre textes dont c'est le projet unique et explicite. Soraya HADJARAB, faisant écho à Ourida AÏT-MIMOUNE, reprend le portrait linguistique des apprenants algériens en examinant comment se positionnent les étudiantes de Batna par rapport à la langue française, quelle place elles lui donnent, sur les plans symbolique et pratique, par rapport à l'arabe dialectal et au chaoui. Radhia HADDADI ouvre le débat en démontrant que, dans les différences « genrées » constatées entre parler masculin et féminin (elle prend pour exemples les désignations mari / femme), les hommes sont au moins aussi « manipulés » que les femmes par la construction socio-culturelle qui imposent à toutes et tous des rôles et leur distribution. Enfin, Zinab SEDDIKI élargit l'éventail des observations à la mobilité en France où elle a mené une enquête chez les étudiant-e-s algérien-ne-s, pour mesurer leur degré d'adaptation, à la fois sociale et linguistique, à leur nouveau milieu : ses conclusions renversent, elles aussi, quelques idées reçues. Anne-Marie DINVAUT referme le dossier par l'hommage algérien d'Isabelle-MAHMOUD, qui dans un va-et-vient constant entre pays, langues et genres, a réussi à brouiller toutes les pistes, dans un chant vibrant de liberté.

Ces ouvertures désignent de nouveaux espaces à explorer pour la recherche, loin des anciennes victimisations des années 70. Mais elles montrent aussi le rôle essentiel des acteurs / trices que nous sommes toutes et tous, dans les transformations sociales en cours. Enfin, elle souligne le besoin urgent de repenser nos outils théoriques et notionnels, pour dire des réalités et distributions nouvelles : ce besoin se dessine en creux, à travers les textes de ce volume. Entre prises de pouvoir et discriminations, les pratiques langagières restent bien placées pour mettre le doigt sur les dynamiques sociales actuelles, entre hommes et femmes, et les analyser, voire en anticiper les déviations.

On ne saurait terminer un numéro de revue sans aérer la réflexion commune par des apports inattendus, spontanément proposés par leurs auteur-e-s : c'est la mission de la rubrique *Varia*. Naima MANCER-OULDBENALI souligne dans son texte l'importance de l'oral dans l'enseignement et montre combien, malgré l'évolution positive des textes officiels dans ce sens en Algérie depuis 10 ans, les pratiques de classe et les compétences des élèves n'ont guère évolué ces dernières années. Quant à Rachid CHIBANE, il joue avec les textes de rap à Tizi Ouzou pour mettre au jour les tentatives de leurs auteurs pour fissurer leur sentiment d'enfermement social et politique. Ces deux études sont là pour rappeler combien les axes linguistique, didactique et sociolinguistique, sont complémentaires dans le laboratoire Lisodip et se nouent dans la dimension politique qui leur donne sens et cohérence.

Bonne lecture !

Marielle RISPAIL
UJM et CELEC de St Etienne, France

Marine TOTOZANI
UJM de St Etienne, France

**Entretien avec Eliane Viennot,
auteure de « *Non, le masculin ne
l'emporte pas sur le féminin !* »**

Résumé

Début 2014, paraissait *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Eliane Viennot, 2014, éd. iXe, 28 boulevard du Nord – 77520 – Donnemarie-Dontilly. Ce brillant petit livre n'en finit pas de faire parler de lui. Marine Totozani est allée interviewer son auteure.

Abstract

Early 2014 seemed *Non; the men do not outweigh the female!* Short history of the resistances of the French language, Eliane Viennot, 2014, ed. ninth, 28 Boulevard North - 77520 - Donnemarie-Dontilly. This brilliant little book does not stop to talk about him. Marine Totozani went to interview the author.

Début 2014, paraissait *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Eliane Viennot, 2014, éd. iXe, 28 boulevard du Nord – 77520 – Donnemarie-Dontilly. Ce brillant petit livre n'en finit pas de faire parler de lui. Nous sommes allée interviewer son auteure.

1. *Je vous remercie de m'avoir accordé cet entretien qui s'ajoute à tous ceux que vous avez accordés depuis la sortie de votre livre « Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! ». Pour commencer, pouvez-vous vous présenter et présenter votre parcours personnel et scientifique jusqu'à la publication de cet ouvrage ?*

EV — Je ne suis pas linguiste. Je me définis comme une historienne des relations de pouvoir entre les sexes (en Occident !). C'est un sujet que j'explore depuis ma thèse, qui portait sur Marguerite de Valois et la construction du mythe de la reine Margot. J'ai trouvé tant de preuves de la participation des femmes à la vie politique durant la Renaissance, et de débats sur cette question (à l'époque, mais aussi durant les siècles suivants) que cela m'a incitée à vouloir faire connaître ces réalités ; et à vouloir comprendre pourquoi elles sont si peu connues. J'ai également été conduite à pousser cette exploration en amont de la Renaissance par la mobilisation sur la parité, au début des années 1990. En effet, à cette époque, on s'est demandé pourquoi la France était si particulière, avec ses scores lamentables en matière d'élues, la date très tardive du vote féminin – et aussi la loi salique. J'ai donc entamé, munie de cette question, une longue traversée de l'histoire de France. J'ai déjà publié deux tomes de cette étude, qui a pour titre général *La France, les femmes et le pouvoir* (Perrin). Le premier porte sur les 5^e-16^e siècles (« L'invention de la loi salique », 2006) ; le second sur les 17^e et 18^e siècles (« Les résistances de la société », 2008). Le troisième est quasi prêt ; il devrait couvrir la période 1789-1860 et s'appeler « De l'abolition des privilèges » au triomphe de l'ordre

masculin ». Si l'éditeur veut bien... C'est au cours de ce cheminement que j'ai rencontré les débuts de la « Querelle des femmes », et que je l'ai vue gagner le terrain de la langue, au début du 17^e siècle.

2. *La sortie de votre livre a été accompagnée de nombreuses lectures, vous avez été sollicitée pour des interviews, des conférences, vous êtes passée sur France Inter. Nous avons aussi appris que vous êtes nommée pour le Prix Médicis Essai. Cette intense activité qui a suivi la publication de cet ouvrage conduit à s'interroger en premier lieu sur son articulation à la réflexion actuelle. Qu'apporte-t-il dans ce sens et pourquoi, à votre avis ?*

EV — Je dois avouer que c'est mon éditrice, Oristelle Bonis, qui m'a demandé de l'écrire. Elle avait été sensibilisée, il y a quelques années, par la campagne en faveur de l'accord de proximité (« Les hommes et les femmes sont belles »), au point d'adopter cette règle pour les livres qu'elle publiait. Elle me savait engagée depuis de longues années sur un autre terrain : celui des termes féminins (par exemple via la rubrique « La guerre des mots » de la SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime, www.siefar.org). Je pense qu'on est arrivé aujourd'hui à un point d'exacerbation remarquable de « l'exception française ». Tous les autres pays francophones ont enregistré dans leur vocabulaire les mutations sociales du 20^e siècle, à savoir l'arrivée des femmes dans les professions et les fonctions auparavant hermétiquement closes pour elles. Mais les élites françaises, qui ont longtemps fait le gros dos pour accepter ces mutations, s'arc-boutent aujourd'hui de manière pathétique sur les termes désignant les femmes arrivées là (professorat d'université, magistrature, députation ...). Femmes qui elles-mêmes ont longtemps accepté la bizarrerie qui consiste à leur donner des titres masculins, mais qui rechignent de plus en plus.

Mon point de vue introduit une dissonance dans la polémique induite depuis une trentaine d'années par cette résistance. Je défends en effet l'idée que la langue française n'a rien de particulièrement sexiste en elle-même ; qu'elle a moins besoin d'être féminisée que démasculinisée, parce qu'elle a été victime d'interventions nombreuses allant dans ce sens. Cela prend complètement à rebrousse-poil le propos des masculinistes, qui accusent les féministes de vouloir introduire des changements dans la langue, alors que ce sont eux – ou plus exactement leurs ancêtres – qui ont voulu faire cela, et qui l'ont fait, en dépit du fonctionnement structurel de la langue. Du coup, cela inverse les rôles : nous, les féministes, sommes les défenseuses de la langue française, et les académiciens sont ses martyrs !

3. *Pour rester dans l'actualité, je voudrais que nous nous arrétions un peu sur les derniers débats que l'expression « Madame le Président » a suscité au sein de l'Assemblée nationale. Comme si vous l'aviez pressenti, dans votre livre, on peut trouver une sorte de réponse anticipée à ce débat, notamment lorsque vous évoquez les progrès effectués dans ce sens à travers la contestation de formes comme « président » ou « directeur » utilisés dans le cas d'une femme ou bien l'utilisation de plus en plus répandue de féminins comme « auteure ». Or, si l'on s'en tient à la réaction de l'Académie française à ce débat, on constate qu'elle rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, **des formes telles que professeure, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de***

véritables barbarismes »¹. *Quels sont vos commentaires à ce propos ? Comment analyseriez-vous ces nouveaux épisodes de la dimension linguistique de la Querelle des femmes qui semble loin d'être terminée ?*

EV — J'ai tenu à réagir à la « mise au point » de l'Académie, par une Tribune dans *Libération* (23 octobre). Cette institution ne parvient pas à faire son *aggiornamento* : à reconnaître qu'elle s'est fourrée dans une impasse, ce qui l'empêche de jouer son rôle et lui fait soutenir sottise sur sottise. Il faut dire qu'elle devrait non seulement renoncer à prononcer des bulles inspirées par la défense de l'ordre masculin, mais s'ouvrir réellement à des femmes – et à des linguistes... Cesser de n'être qu'une association de vieilles célébrités.

D'un point de vue scientifique, j'estime que la Querelle des femmes s'est arrêtée dans les années 1930 : à partir de cette époque, les hommes parlant depuis une position d'autorité ont (plus ou moins) cessé d'expliquer sérieusement que les femmes étaient inférieures aux hommes, ce qu'ils n'avaient pas cessé de faire durant les sept ou huit siècles précédents. Mais il est clair que les opposants à l'égalité sont toujours là. L'ordre masculin n'est plus que rarement défendu clairement – à part dans l'Église catholique. Les raidissements actuels (sur la langue, sur les mœurs) prouvent que nous sommes entré-es dans une nouvelle phase dans les relations entre les sexes – du moins en France. L'égalité a progressé partout depuis un siècle, sauf dans les sphères les plus hautes, qui commencent juste à être entamées. Que l'on songe aux pourcentages d'élues il y a encore dix ans ; à la haute fonction publique, qui est encore moins féminisée que

¹ <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>

l'assemblée nationale ; aux conseils d'administration des grandes entreprises, qui les acceptent à dose homéopathique ; à l'Académie elle-même, protégée des femmes jusqu'en 1981 ! Ces messieurs se rendent compte, maintenant, qu'il y a le feu au lac. C'est vraisemblablement le même sentiment obsidional qui a provoqué l'ouverture des hostilités sur le terrain de la langue dans les années 1630-1640. Les femmes ne cessaient alors de faire la preuve de l'égalité des sexes dans les domaines où les hommes s'estimaient détenteurs de monopoles : les lettres, le savoir, la politique.

4. *Ma troisième question est liée aux deux premières et à l'écho de votre livre auprès du public : qui sont vos lecteurs-lectrices, auditeurs-auditrices et comment réagissent-ils/elles ?*

EV — Je ne connais évidemment que les lecteurs et lectrices que je rencontre ou qui me font part de leurs réactions. Ce sont souvent des féministes agacé-es de longue date par l'obstination des élites françaises à conserver des usages langagiers obsolètes. Ces personnes me disent souvent que je leur fournis des arguments qu'elles ne possédaient pas jusqu'alors, et qui facilitent leur propre combat. Ce sont aussi des intellectuel-les que les tollés des partisan-es du masculin laissaient perplexes, et qui ne comprenaient pas les enjeux de ces polémiques. Mais je suis également été très heureuse de constater que mon livre rencontre l'intérêt des linguistes.

5. *Votre ouvrage m'a interpellée en tant que femme, en tant que chercheuse et en tant qu'enseignante. En tant que chercheuse au sein d'une équipe pour laquelle toute recherche s'insère dans l'environnement qui lui donne du sens, je voudrais avoir votre avis à propos de l'articulation entre les questions que vous analysez dans votre ouvrage et des questionnements relatifs à la*

place des hommes et des femmes dans la société. Par ailleurs, de quelle façon, l'étude de la langue française et de son histoire peut-elle alimenter et enrichir la question féministe ?

EV — Ces questions sont intimement reliées avec l'état des relations entre les femmes et les hommes. C'est l'un des points les plus intéressants de la polémique actuelle. Elle n'a aucun fondement linguistique ou scientifique : elle n'est qu'idéologique, que politique. Mais il n'est pas sûr que les partisan-es de « Mme le » le sachent. Elles et ils croient le plus souvent défendre « la pureté de la langue française », contre d'affreuses féministes qui voudraient la défigurer. Alors que ce sont les féministes qui défendent, si ce n'est la pureté de cette langue, du moins la logique de son système. Cela ne manque pas de sel. Dans les deux camps, cependant, l'ignorance de l'histoire des relations entre les sexes est telle que personne ne sait quel rôle chacun joue. Puis-je ajouter que vous êtes *chercheuse*, en vertu de l'histoire de cette langue et de son fonctionnement propre, qui veut qu'on entende les finales masculines et féminines, et non *chercheure* – néologisme québécois très récemment introduit en France ? Dans les années 1970 encore, les chercheuses françaises ne se disaient jamais chercheures.

6. *Dans une note de lecture sur votre ouvrage publiée dans la revue Lidil, Marielle Rispaïl remarque judicieusement qu'il permet de rompre avec quelques « idées reçues » sur « ces 'règles' que nous respectons et enseignons »¹. Il permet de comprendre qu'elles « n'ont pas existé de toute éternité et [...] ont même fait*

¹ RISPAIL M., « Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* », *Lidil*, 49 | 2014, 201-202.

l'objet de débats »¹. *Cette question, je vous la pose en tant que didacticienne : quel a été le rôle de l'école en ce sens et de quelle façon peut-on le réorienter à la lumière des conclusions auxquelles vous aboutissez dans votre livre ?*

EV — L'école obligatoire, à laquelle ont été soumis les enfants des deux sexes à partir du milieu du 19^e siècle, a joué un rôle essentiel pour l'éradication des anciens usages du français – comme pour celle des parlers régionaux. Ce n'est évidemment pas le processus de scolarisation qui est en cause, mais le contenu des enseignements dispensés par ce biais. L'école pourrait aujourd'hui former à l'égalité des sexes, comme elle a jusqu'à présent fait le travail inverse, non seulement en apprenant aux enfants que « le masculin l'emporte sur le féminin », mais en leur dispensant des histoires (des événements, de la littérature, de la philosophie, de l'art...) entièrement peuplées d'hommes. Des instituteurs et institutrices me demandent parfois ce qu'il convient de faire – surtout à propos de la règle des accords. Apprendre aux enfants « l'accord de proximité » (qui fut en usage jusqu'au 17^e siècle, et qui perdura jusqu'au 19^e siècle malgré les injonctions des grammairiens masculinistes) les expose à être critiqués pour ne pas maîtriser les « bonnes règles ». De fait, il faudrait qu'un mouvement s'organise parmi les enseignant-es (de tous niveaux) pour signifier officiellement qu'elles et ils cessent d'enseigner cette règle qui fait des ravages dans les cerveaux des deux sexes.

7. *Pour terminer, je voudrais vous laisser à nouveau la parole : auriez-vous d'autres points à souligner ? avez-vous pensé à la suite ? quels sont vos projets de recherche ?*

¹ RISPAIL M., *ibid.*

EV — J'espère que les locuteurs et les locutrices se saisiront des informations que je mets à leur portée, pour pouvoir mieux se défendre par eux-mêmes. J'espère que les personnes qui jusqu'ici avaient cru honnêtement défendre la langue française en refusant l'introduction des titres féminins vont comprendre qu'elles étaient dans l'erreur. J'espère, autrement dit, que le groupe des partisan-es du masculin va se réduire comme peau de chagrin. J'espère, enfin, qu'il y aura davantage de recherches sur l'histoire des réformes imposées à la langue, et sur le rapport entre cette histoire et la construction de l'ordre masculin dans les temps modernes. Quant à moi, ce n'est qu'un des multiples volets de l'histoire que je traque. Or ma recherche n'est pas terminée : je compte bien la mener jusqu'à l'année 2000 !